Décision 07-D-35 du 07 novembre 2007

relative à des pratiques mises en œuvre par la société Sirona Dental Systems GmbH et ses distributeurs nationaux de matériels et équipements dentaires

Posted on: 14 novembre 2007 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Sirona Dental Systems GmbH

Lire

le texte intégral de la décision
101.62 Ko